

# Conditions générales de ventes

## Article 1 – Généralités

Les conditions générales de ventes s'appliquent à toutes commandes passées par le Client à Tesuji Soft. Elles sont portées à la connaissance du Client avant que celui-ci ne passe sa commande et disponibles sur le site Internet de Tesuji Soft.

Le Client certifie accepter en connaissance de cause et sans réserve l'intégralité des diverses clauses évoquées dans les présentes.

Tesuji Soft se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

Aucune autre clause ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Tesuji Soft, prévaloir contre les conditions générales de vente.

## Article 2 – Offre préalable

Le Client certifie avoir pris connaissance, avant la conclusion du présent contrat, des caractéristiques essentielles des produits qu'il désire commander. Ces produits (logiciels, prestations de services, matériels etc.) sont décrits par Tesuji Soft de bonne foi à partir des documentations et notices fournies par leurs constructeurs ou éditeurs respectifs. Tesuji Soft ne saurait être tenu responsable d'erreurs éventuelles d'informations ou de retranscriptions pouvant exister dans leurs descriptions.

Les photos, textes, documents et graphismes présentés par Tesuji Soft ne sont qu'indicatifs. Toute modification d'un produit par un fournisseur ou par Tesuji Soft, ne saurait engager la responsabilité de Tesuji Soft, ni même affecter la validité de la vente.

Une proposition (devis), synthétisant l'ensemble des produits désirés par le Client, est réalisée par Tesuji Soft ou directement par le Client de façon autonome via le site Internet de Tesuji Soft. Cette proposition contient, notamment et de façon non exhaustive, la liste des produits désirés par le Client, leurs prix et les modalités de paiement accordées au Client par Tesuji Soft.

Le prix de vente d'un produit peut être modifié à tout moment. Il appartient au Client de vérifier celui-ci avant toute validation de commande. Les offres ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles. Pour les produits non stockés par Tesuji Soft, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs.

## Article 3 – Prise de commande

Le Client après avoir pris connaissance des produits commercialisés par Tesuji Soft et vérifié leur compatibilité, en fonction de ses autres matériels (logiciels, configurations, etc.) et de ses besoins tels qu'il les a déterminés, valide en commande la proposition de prix (devis) sous sa propre responsabilité.

Les commandes sont reçues par Tesuji Soft par voie postale, par fax, par voie électronique grâce à son site Internet ou par courrier électronique.

Les commandes qui ne seraient pas conformes à la proposition (devis) de Tesuji Soft ne seront pas prises en compte.

Pour les commandes par voie électronique, Tesuji Soft a mis en place un site Internet permettant au Client de constituer de façon autonome une proposition (devis) puis de passer commande en validant explicitement son désir d'acquiescer les produits qu'il aura préalablement choisis.

De convention expresse entre les parties, la validation de la commande par voie électronique par le Client vaudra signature, consentement irrévocable du Client, preuve du contrat et de la connaissance des prix, volumes et quantités proposés. Le Client réalisant lui-même sa proposition (devis) par le site Internet de Tesuji Soft et pouvant la modifier ou l'annuler à tout moment avant de la valider explicitement en commande, aucune modification de commande définitivement validée ne sera acceptée par Tesuji Soft.

Tesuji Soft préconise au Client de conserver les informations liées à sa commande sur un document papier ou informatique.

Si un produit commandé ne peut définitivement pas être livré au Client, notamment en cas d'arrêt de fabrication, celui-ci en sera averti par Tesuji Soft qui annulera alors la commande sur ce produit sans que cela donne droit au Client à des dommages-intérêts d'aucune sorte.

## Article 4 – Prix

Les prix sont stipulés Hors Taxes (HT) sans aucun escompte. Ils sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement définitif de la commande.

Les frais d'expédition sont à la charge du Client et sont facturés en complément. Ils sont spécifiés dans la proposition (devis).

Tout impôt, taxe, droit ou prestation à payer en application des règlements français, européens ou internationaux sont à la charge du Client.

La facture, mentionnant notamment la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), sera adressée au Client par courrier électronique ou par courrier postal si le Client signifie à Tesuji Soft ne pas vouloir utiliser le courrier électronique.

## Article 5 – Paiement

Les commandes passées par le Client à Tesuji Soft sont payables au comptant par chèque ou, notamment dans le cas de commandes par voie électronique, par carte bancaire VISA ou Mastercard. Le paiement est réputé sans escompte.

Des modalités de paiement spécifiques peuvent être accordées au Client par Tesuji Soft incluant le versement éventuel d'un acompte. Ces modalités et le montant de l'acompte sont alors spécifiés sur les propositions (devis) émises par Tesuji Soft.

En cas de défaut de paiement à l'échéance, conformément à la législation en vigueur au 1er janvier 2013 de l'article L.441-6 du code de commerce, sera exigible une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Tesuji Soft se réserve le droit de confier le recouvrement amiable et/ou contentieux des sommes dues à une société de recouvrement dont les frais de prestations seront alors facturés au Client en sus des indemnités.

Tesuji Soft se réserve le droit de suspendre toute livraison de commande, quel que soit son niveau d'exécution, en cas de non-paiement à l'échéance de toute somme due par le Client.

Toute somme payée par le Client préalablement à la livraison des produits constitue un acompte sur le prix de vente définitivement dû par le Client.

## Article 6 – Livraisons

Tesuji Soft ne procédera à aucune livraison en dehors de la France métropolitaine.

Les commandes sont livrées en France métropolitaine directement chez le Client ou à l'adresse de son choix dans un délai de 72 heures ouvrées dans la plupart des cas.

Le défaut de livraison dans les délais envisagés n'engage pas la responsabilité de Tesuji Soft, et ne peut entraîner l'annulation du contrat, ou l'obligation de payer des pénalités de retard ou des dommages-intérêts. De plus, cela ne peut donner lieu à retenue, ni annulation des commandes en cours.

Les produits sont envoyés par messagerie/transporteur, aux risques et périls du Client, le livreur n'ayant pas l'obligation de monter à l'étage. La livraison est matérialisée par un document de réception. Le Client doit vérifier la conformité des produits livrés avant de signer le document de réception. Le Client indiquera sur le document de réception, sous formes de réserves manuscrites accompagnées de sa signature, toute anomalie concernant la livraison (produit endommagé...). Le Client confirmera ces réserves au transporteur par lettre recommandée au plus tard dans les trois (3) jours francs suivant la livraison et transmettra une copie par fax ou simple courrier à Tesuji Soft. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée.

Le Client assume les risques des produits dès leur livraison, et notamment les risques de perte, d'avarie, de destruction et de dommages.

Certains logiciels sont téléchargeables, directement et de façon autonome, par le Client via le site Internet de Tesuji Soft. Dans ce cas, aucune livraison par messagerie ne sera réalisée à moins que le Client n'ai inclut cette option, au tarif en vigueur, dans sa commande. Dans la mesure où le Client télécharge de façon autonome ces logiciels, il est de sa responsabilité d'en faire des sauvegardes sur des supports informatiques sûrs (CD, Dvd,...) pour les conserver.

## Article 7 – Réception et contrôle

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité des produits livrés par rapport aux produits commandés doivent être formulés par écrit et transmis par fax ou par lettre recommandée dans un délai de sept (7) jours francs suivant la réception des produits. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée.

Il appartient au Client de fournir toutes justifications quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Le Client devra laisser à Tesuji Soft toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

## Article 8 – Retour de produits

Aucun produit ne pourra être retourné à Tesuji Soft sans son accord préalable. A cette fin, le Client prendra contact

avec Tesuji Soft pour connaître les modalités de retour liées au produit.

Les frais de retour des produits sont à la charge du Client, notamment les frais de conditionnement, de port et d'assurance éventuelle. Les envois en port dû ou contre remboursement seront refusés.

## Article 9 – Réserve de propriété

De convention expresse, Tesuji Soft reste propriétaire des articles achetés malgré la livraison, jusqu'au paiement intégral du prix prévu, frais et taxes comprises.

En conséquence, le client ne peut ni transférer de droits ni constituer de sûretés sur lesdits articles, il devra individualiser les articles livrés et ne pas les mélanger avec d'autres articles de même nature provenant d'autres fournisseurs.

Il est expressément convenu qu'à défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances, Tesuji Soft peut exiger par simple lettre recommandée avec accusé de réception, la restitution des marchandises en cause, aux frais du Client.

Dans le cas d'un logiciel, édité ou non par Tesuji Soft, le Client n'acquies qu'une concession de droit d'usage (licence) du logiciel, non cessible et non exclusive pour une durée indéterminée à l'exclusion de tout droit de propriété. Les détails de cette concession de droit d'usage (licence) sont disponibles auprès de l'éditeur du logiciel ou lors de l'installation du logiciel. Le Client s'interdit de procéder à toute copie autre que celles autorisées dans le cadre de la législation et à tout acte susceptible de porter atteinte aux droits des auteurs et éditeurs de logiciel, de leurs ayants droit ou de Tesuji Soft.

## Article 10 – Rétractation / Commande via Internet

Dans le cas d'une commande par voie électronique via le site Internet de Tesuji Soft, le Client dispose d'un délai de sept (7) jours francs à compter de la livraison pour demander le retour des produits ne lui convenant pas, pour échange ou remboursement, sans pénalité à l'exception des frais de retour. La demande devra être formulée par écrit et transmise par simple courrier ou par fax, après avoir contacté le service client de Tesuji Soft.

Les produits ne devront alors pas avoir été utilisés et devront être dans leurs états d'origine, non usagés, accompagnés de tous leurs accessoires et dans leurs emballages d'origine sans aucune mention et dûment scellés. A défaut, une retenue pouvant atteindre 50% de la valeur du produit sera déduite de l'avoir fait au Client.

Le droit de rétractation des produits sur CD, K7, DVD, et des logiciels est valable uniquement dans le cas où ils n'ont pas été descellés par le consommateur.

## Article 11 – Informatique et Libertés

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant et conservées par Tesuji Soft.

Tesuji Soft pourra communiquer par courrier électronique avec le Client et lui fournir des fichiers via Internet. Le Client reconnaît accepter les risques inhérents à ce mode de communication, notamment les risques liés aux virus informatiques ou assimilés, comme les autres programmes malveillants circulant sur Internet.

Le Client certifie utiliser des solutions de sécurité informatique, et notamment un antivirus à jour sur ses ordinateurs, afin de tester systématiquement chaque courrier électronique reçu et chaque fichier qu'il utilise ou télécharge.

Il est expressément convenu entre les parties qu'un commencement de preuve par écrit des obligations contractées par le Client envers Tesuji Soft pourra être apporté par les enregistrements informatiques conservés par Tesuji Soft. Ce mode de preuve, que le Client reconnaît comme valable, est recevable quelle que soit le montant de la commande.

## Article 12 – Garanties

Les produits vendus par Tesuji Soft sont garantis par leurs constructeurs suivant des modalités qui leurs sont propres dont les conditions générales peuvent être consultées soit sur le bon de garantie joint au produit soit sur le site Internet du constructeur.

Les logiciels sont garantis par leurs éditeurs conformément aux conditions fixées dans la concession de droit d'usage (licence) du logiciel. Tesuji Soft ne peut donner aucune garantie quelle qu'elle soit sur les logiciels et en particulier sur les éventuels défauts ou bogues.

Les prestations de services ne sont pas garanties par Tesuji Soft. Des garanties particulières sur les prestations réalisées peuvent être contractées auprès de Tesuji Soft, celles-ci font alors l'objet d'un contrat écrit spécifique. Dans tous les cas, Tesuji Soft ou ses sous-traitants éventuels n'ont qu'une obligation générale de moyens. La garantie n'intègre pas les frais de retour des produits.

Toute réclamation selon laquelle les produits seraient défectueux quant à leur matière ou à leur fabrication devra

être faite par écrit sans délai à Tesuji Soft par le Client et inclure toutes explications nécessaires.

Les accessoires et consommables ne sont pas couverts par une garantie.

Sont exclus de la garantie tous les produits faisant l'objet d'un contrat d'assistance et/ou de maintenance, tous dommages résultant notamment d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive des produits ou négligente du client, d'une installation défectueuse, de la foudre, du non-respect des instructions d'installation ou d'exploitation, d'une intervention effectuée sur les produits par un tiers non agréé expressément par le constructeur ou l'éditeur ainsi que tous dommages résultant de l'emploi de fournitures non agréées, de la force majeure ou du fait de tiers.

Le Client certifie réaliser des sauvegardes périodiques de ses données informatiques avec stockage en lieu sûr et dégage Tesuji Soft de toute responsabilité quant à la reconstitution éventuelle de ses données informatiques.

Sont exclus de la garantie tous dommages résultants des effets d'un virus informatique ou assimilé, c'est à dire d'un programme ou d'un ensemble de programmes informatiques conçu pour porter atteinte à l'intégrité, la disponibilité ou à la confidentialité des logiciels, systèmes d'exploitation, données et matériels informatiques.

Le Client dégage Tesuji Soft de toute responsabilité en cas de perte ou dommage résultant de l'emploi des données, résultats, logiciels ou documents mis à sa disposition. A l'égard des tiers, le Client fera son affaire personnelle de toute réclamation.

Dans le cas où la responsabilité de Tesuji Soft serait retenue par une décision de justice dépourvue de tout recours, il est expressément convenu que les sommes dues par Tesuji Soft ne pourront être supérieures au montant versé par le Client au titre de sa commande.

## Article 13 – Confidentialité

Le Client s'engage à ne pas divulguer les documents ou renseignements communiqués par Tesuji Soft et s'engage à faire respecter ces dispositions par ses collaborateurs.

## Article 14 – Sous-traitance

Il est expressément convenu entre les parties que les prestations de services commandées par le Client peuvent être sous-traitées par Tesuji Soft à une société de son choix sans accord préalable du Client qui ne pourra s'y opposer.

## Article 15 – Non sollicitation de personnel

Le Client renonce, à faire, directement ou indirectement, des offres d'engagement à un collaborateur de Tesuji Soft ou de ses sous-traitants. Dans le cas où le Client ne respecterait pas cette obligation et utiliserait directement ou indirectement ledit personnel, il s'engage à verser à Tesuji Soft, à titre de clause pénale, une indemnité égale aux appointements bruts que le personnel aura perçus pendant les vingt-quatre (24) mois civils précédant la rupture du contrat de travail en cause.

## Article 16 – Référence au Client

Le Client autorise Tesuji Soft à mentionner son nom, son logo et la nature des produits commandés sur une liste de références que Tesuji Soft pourra diffuser auprès de ses autres clients et de ses prospects.

## Article 17 – Attribution de juridiction

En cas de difficulté pour l'application du présent contrat ou de ses avenants, les parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable.

Si certaines dispositions du présent contrat étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elles seront réputées non écrites, mais les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Pour toutes les contestations relatives au présent contrat entre les parties, et après une tentative de recherche de solution amiable, les parties conviennent que les Tribunaux de Limoges seront seuls compétents, et ce y compris en cas de référé ou de pluralité de défendeurs.

TESUJI SOFT – SARL au capital de 7.500 €  
RCS Limoges 478 294 382  
(Siège) 22 Boulevard Gambetta  
87000 LIMOGES  
France

Tél. 0 950 677 779

Version du 1<sup>er</sup> janvier 2013 – Toute reproduction, même partielle, de nos CGV est strictement interdite